

## Morphématique de l'adjectif

La linguistique est elle aussi, en quelque façon, une esthétique. Ce titre renvoie donc doublement à l'intitulé de notre journée d'étude, dans la forme comme sur le fond. Il m'a semblé, à bien y réfléchir, que la notion de morphème permettait de rendre compte de la plupart des faits de langue qui intéressent l'adjectif. Je commencerai donc par redéfinir les notions de morphème et de lexie. Je m'intéresserai ensuite, selon cette perspective, au genre de l'adjectif, puis à son nombre. J'évoquerai ensuite la question des affixes, morphèmes dérivationnels bien connus. Je suggérerai enfin une approche morphématique, et non syntaxique, de la question des degrés d'intensité et de comparaison.

### 1. Morphèmes et lexie, définition

#### 10. Différents niveaux d'organisation de la langue.

Je propose de distinguer 5 niveaux distincts, concentriques, mais hétérogènes d'organisation de la langue, le phonème, le morphème, la lexie, le syntagme, et la phrase. La mention de cette échelle signifiante, et de sa base phonématique, m'est d'emblée l'occasion de préciser un point de méthode, pour qui pourrait en être surpris. Je choisis délibérément de m'intéresser ici à la réalisation orale (phonétique) des faits de langue, à l'exclusion de leur forme graphique. Comme le dit très justement Saussure, on connaît mieux une personne en la regardant qu'en regardant sa photo. Pour la langue, c'est la même chose. Les faits graphiques, surtout en français, voilent autant qu'ils révèlent les phénomènes linguistiques.

On ne peut parler de signe, au sens où l'entend Saussure, qu'au-delà du niveau du phonème, qui n'est qu'un pur signifiant, sans signifié. Je ne reviendrai pas sur les notions de syntagme et de phrase qui sont en principe bien connues et qui ne concernent pas le champ d'étude que je propose ici. J'aurai besoin en revanche de bien définir ou redéfinir préalablement ce que sont le morphème et la lexie.

#### 11. Morphème

Morphème : unité minimale de signification. Cette définition pose d'emblée des problèmes, car on peut se demander sur quoi porte le minimum, sur le signifiant ou sur le signifié. Cette question n'est pas indifférente, car l'on sait qu'à un même morphème peut correspondre plusieurs signifiants (allomorphie) et/ou plusieurs signifiés (polysémie). C'est bien sur le signifiant que porte le minimum dans la définition : unité minimale, et non signification minimale. On pourrait aussi redéfinir le morphème comme signe minimum, étant entendu que ce minimum ne pourra être mesuré et établi qu'à partir d'une mesure discrète et linéaire, celle syntagmatique, du signifiant, composé de phonèmes successifs, et non à partir de l'ensemble plus abstrait, moins pondérable - paradigmatique ? - du signifié ou des signifiés. L'unité minimale se mesure ainsi en phonèmes, il y a donc un moment où une chaîne continue de phonèmes, de purs signifiants, en vient à acquérir un signifié. Ce moment, ce seuil, c'est le minimum de la définition du morphème, la mesure à partir de laquelle le tout devient davantage que la somme de ses parties, où un agrégat de phonèmes devient morphème. Il s'agit d'un saut qualitatif, et l'on voit que les unités successives de la linguistique ne sont pas homogènes.

Le phonème /b/ par exemple est un pur signifiant en français. Il ne peut accéder seul au statut de signe, de morphème, signe minimal. Si on lui ajoute le phonème /o/, on obtient

une combinaison de 2 phonèmes qui dispose, en langue, d'un signifié /bo/, agréable au regard, harmonieux, avec toutes les variations du sens, parfois inattendues ou éloignées. /bo/ est donc un morphème, unité minimale de signification, car en-deçà on n'isolera que des phonèmes. Cette unité tient à sa qualité minimale et n'exclut pas des variations du signifiant /bo/bel/ comme du signifié : diversité des significations dans les SN « beau mec, beau temps, beau travail, beau-frère ».

## 12. Lexie.

Je propose de définir la lexie comme une organisation cohésive de morphèmes.

Le mot graphique, unité conventionnelle, culturelle, ne correspond pas dans tous les cas à cette unité linguistique, nous le verrons notamment à propos de la question du degré de l'adjectif, d'où l'importance de tests précis, l'aspect graphique ne faisant que ratifier une intuition de cohésion, fixée conventionnellement par les académiques à une certaine époque de l'histoire de la langue.

Je reformule ici librement dans cette définition que je propose la réflexion de Denis Apothéloz dans son ouvrage *La construction du lexique français*. Apothéloz parle de mot, je préfère parler de lexie, afin d'éviter la confusion avec la réalité graphique. Il parle de cohésion interne, or l'un des tests qu'il propose pour l'établir ne concerne pas l'organisation interne du mot, mais sa relation externe aux autres éléments du syntagme : je préfère donc parler de cohésion, sans restriction, et d'organisation cohésive. Je reformulerais aussi les 3 critères proposés par Apothéloz pour établir ce qu'il appelle « la cohésion interne du mot » (cohésion de la lexie pour moi) :

- 1 stabilité des morphèmes constituants
- 2 non-séparabilité de ces morphèmes,
- 3 mobilité de position de la lexie ainsi constituée, dans le syntagme ou dans la phrase.

Je prendrai pour illustrer ce point l'exemple de la phrase-syntagme

C'est vraiment incroyable.

Si l'on considère l'adjectif incroyable dans cette phrase, on peut montrer qu'il s'agit d'une lexie (décomposable en 3 morphèmes in + croy + able) à partir des 3 tests :

1. L'ordre des morphèmes constituants est contraint, il ne peut être modifié :

C'est vraiment    \*in/ablecroy /  
                           \*croy/in/able  
                           \*croyable/in  
                           \*able/incroy  
                           \*able/croy/in

2. Ces morphèmes ne pourront être séparés par aucun signe :

C'est vraiment    in\*sicroyable  
                           incroy\*peuable, etc.

3 Le terme « incroyable » peut, à certaines conditions, être déplacé, dans ou hors du syntagme :

C'est incroyable vraiment (oral)  
 Incroyable, ça l'est vraiment

Dans le 2<sup>nd</sup> énoncé modifié, c'est le pronom « l' » qui représente « incroyable » dans son syntagme, on peut donc considérer que « incroyable », ainsi représenté, a pu être déplacé entre le sujet et le verbe dans ce syntagme verbal, ou encore devant le sujet par dislocation gauche. « Ça » n'est qu'un allomorphe de « c' », qui apparaît du fait de la modification syntagmatique : ce changement de forme ne remet nullement en cause le résultat du test.

La cohésion propre à l'organisation lexicale trouve ainsi un contenu linguistique que le seul aspect graphique, selon les conventions orthographiques que nous connaissons, et qui ont et peuvent évoluer, ne pouvait garantir. La cohésion et notamment la mobilité de position de la lexie emporte une conséquence remarquable, c'est que, contrairement au morphème, la lexie relève nécessairement d'une catégorie : verbe, (pro)nom, adjectif, adverbe, joncteur (préposition ou conjonction). L'adjectif, comme le verbe, le nom, l'adverbe, peut donc être identifié comme l'une des espèces catégorielles de la lexie.

C'est donc aux propriétés morphématiques de cette lexie particulière, l'adjectif, que je vais m'intéresser, autrement dit, je chercherai ici à établir quels sont les traits spécifiques des morphèmes qui composent la lexie-adjectif. Je peux maintenant reformuler ma progression : je commencerai par évoquer le trait qui ne concerne que le lexème de l'adjectif (la variation en genre), pour m'intéresser ensuite à la variation en nombre (allomorphie ou ajout de morphème ?), aux affixes (morphèmes unanimement reconnus comme internes à la lexie) et aux degrés d'intensité et de comparaison, morphèmes le plus souvent considérés dans la littérature comme extérieurs à la lexie adjectivale.

## **2. La variation de l'adjectif en genre, une pure allomorphie ?**

### 21. Tableau des variations en genre des adjectifs en français contemporain.

Je reprends ici des données connues, mais je voudrais surtout, par-delà la description formelle, manifester la cohérence, en l'espèce phonématique, sur lequel se fondent ces variations. J'introduirai ici, pour les besoins de ma présentation, une hypothèse phonologique forte, d'ailleurs contestable et souvent contestée, à savoir l'idée que le /ə/ central inaccentué du français est un phonème à part entière, capable de se présenter sous l'aspect de deux allophones : /ə/ inaccentué ou zéro. Cette hypothèse m'est nécessaire pour rendre possible un décompte satisfaisant des phonèmes dans les différentes formes d'adjectif, et aussi pour rendre compte ensuite de la variation en nombre.

J'appelle forme courte la forme la plus courte d'un même adjectif soumis à la variation en genre. Ex : grand, fin, vieux, sec, etc. Cette forme correspond toujours en français au genre masculin, ce qui ne signifie pas que d'autres formes, dans le paradigme, ne puissent exprimer le même genre masculin. Les variations en genre des adjectifs en français contemporain pourront être figurées dans le tableau suivant :

Base Allongement ↓	forme courte	forme courte avec modification d'un phonème	forme courte avec modification de deux phonèmes
Aucun phonème	drôle jeune sympathique joli cru bleu		
+ /ə/	espagnole nationale meilleure	neuf neuve actif active sec sèche	moqueur moqueuse
+ consonne + /ə/	grand grande blanc blanche français française	maître maîtresse fin fine fou folle	moteur motrice
+ /ɛsə/			vengeur vengeresse

A partir de la forme courte, on pourra distinguer trois types morphologiques d'adjectifs en français (figurés par les 3 colonnes du tableau) :

- 1) Adjectifs pour lesquels des phonèmes s'ajoutent simplement à droite de la forme courte pour former le paradigme du genre.
- 2) Adjectifs pour lesquels des phonèmes s'ajoutent à droite de la forme courte dans laquelle le phonème final aura été modifié.
- 3) Adjectifs pour lesquels des phonèmes s'ajoutent à droite de la forme courte dans laquelle les deux derniers phonèmes auront été modifiés.

Le premier type se divise lui-même en plusieurs familles, selon le nombre de phonèmes que la langue ajoute à la forme courte pour produire la variation en genre :

- 1) Aucun phonème. Certains adjectifs ont exactement la même forme au masculin et au féminin : drôle, jeune, sympathique, mais aussi joli, cru, bleu. L'allongement de la voyelle finale d'un adjectif au féminin (joli / jolie) a cessé d'être perçu au début du XXe siècle, ce qui permet de parler, en français contemporain, de forme commune. Comme le rappelle la grammaire de Riegel Pellat Rioul, « A l'oral, les 2/3 des adjectifs ne marquent pas l'opposition des genres ». Cette première famille est donc la plus vaste dans l'ensemble des adjectifs.
- 2) Un seul phonème, /ə/ inaccentué : espagnol, national, meilleur. Je distinguerai ici, même si cette distinction n'est le plus souvent pas apparente, une forme courte et une forme allongée du phonème /ə/ inaccentué. L'allophone /ə/ est réalisé dans certains dialectes, celui de Marseille par exemple, ou dans certains contextes, par exemple la poésie versifiée, on ne peut donc faire comme s'il n'existait pas. Dans la plupart des cas, le phonème est réalisé sous sa forme zéro. Le paradigme induit de la variation du genre compte donc deux termes.

- 3) Deux phonèmes, consonne + /ə/ : grand(e), blanc(he), petit(e), français(e). Je compte deux phonèmes avec le /ə/. Le paradigme compte en fait trois termes, car l'adjectif masculin peut se réaliser, en contexte syntagmatique de liaison, sous une forme allongée d'une consonne (mais non du /ə/), selon le schéma /pəti/pətit/pətite/

Dans la colonne médiane du tableau, la forme courte est modifiée d'un phonème avant de se voir appliquer l'allongement. On peut distinguer plusieurs cas et types :

- 1) Allongement d'un seul phonème, /ə/ inaccentué : actif/active, sec/sèche. La variation ne produit que deux termes dans le paradigme.
- 2) Allongement de deux phonèmes, une consonne + /ə/ inaccentué. On peut distinguer 4 types morphologiques, selon la nature de la modification du phonème final vocalique de la forme courte :
  - type 1, forme courte /ə/ inaccentué, forme allongée : /ɛ/. Consonne d'allongement : /s/. C'est le cas des adjectifs maître(sse) et traître(sse).
  - type 2, forme courte, voyelle nasale, forme allongée, voyelle orale correspondante. Consonne d'allongement : /n/ au féminin : fin(e), plein(e), bon(ne), brun(e), roman(e).
  - type 3, forme courte voyelle fermée, forme allongée, voyelle ouverte correspondante. Consonne d'allongement : /R/ ou /t/ : premier/ère, sot(te)
  - type 4, forme courte, voyelle fermée, forme longue, voyelle ouverte, de plus d'un degré et/ou de timbre différent. Consonne d'allongement : /l/ ou /j/ : fou/fol/folle, mou/mol/molle, beau/bel/belle, nouveau/nouvel/nouvelle, et vieux/vieil/vieille. Ce type de paradigme comprend trois termes, en fonction de contraintes syntagmatiques de position dans le SN.

Enfin, dans la colonne de droite du tableau, la forme courte, pour devenir base et recevoir l'allongement, est modifiée de deux phonèmes. Ce type a en commun une forme courte en /œR/, et se décline en trois familles.

## 22. Interprétation.

A partir de cette typologie, nous pouvons nous poser la question : à quel niveau linguistique le genre de l'adjectif est-il exprimé ? Peut-on ou non dire que le genre de l'adjectif se réaliserait sous la forme d'un morphème (grammème) spécifique, qui s'ajouterait au lexème de l'adjectif ?

S'il existe un morphème de genre, quel serait-il ? Il serait nécessairement doté d'un signifiant, soit au moins d'un phonème. /ə/ est apparemment largement favori pour tenir ce rôle, mais il s'agirait alors d'un morphème de genre féminin, plus exactement d'un morphème dont la présence marquerait le genre féminin de la lexie résultante, alors que son absence signifierait le genre masculin de l'adjectif considéré. Si l'on reparaît la typologie des variations en genre, on verra que /ə/, doué de sa souplesse de réalisation allophonique caractéristique, est un phonème commun à toutes les formes de féminin d'adjectif, au type drôle/joli près (adjectifs épicènes).

L'hypothèse d'un morphème de féminin en deux phonèmes (consonne + /ə/) pourra elle être assez facilement rejetée en vertu du principe d'économie et d'homogénéité formelle du morphème. Un tel morphème, qui pourrait rendre compte localement et directement des types morphologiques grand(e), maître(sse), fin(e), sot(te), fou/folle, moteur/trice, apparaîtrait comme un véritable caméléon, la consonne d'allongement variant très largement. Or cette dispersion formelle extrême apparaît largement contradictoire avec la notion même d'unité morphématique. Le mécanisme d'allomorphie repose malgré tout sur un principe d'identification dans la variation, rendue complètement impossible dans ce cas.

L'hypothèse d'un morphème de féminin en trois phonèmes (/ɛsə/) est a fortiori encore moins pertinente : elle ne rendrait compte directement que d'un seul type, vengeur/vengeresse, et l'on devrait considérer que tous les ensembles de deux phonèmes précités seraient des allomorphes de /ɛsə/, ce qui présente le même genre d'inconvénients.

Même si elle paraît a priori plus convaincante, l'hypothèse d'un morphème de féminin de base /ə/ pour l'adjectif en français doit cependant elle aussi être contestée pour plusieurs raisons :

- 1) Le genre de la lexie ne peut être traduit par le seul morphème. Quels seraient les allomorphes de ce morphème ? Zéro en serait nécessairement un, pour rendre compte du type épïcène (drôle/joli). Mais aussi toutes les formes en deux phonèmes précitées, ce qui reviendrait de fait au problème précédent et rendrait impossible la reconnaissance d'une unité morphématique.

D'autre part, si, pour préserver l'unité formelle du morphème, l'on considère que /ə/, sans autre allomorphe, serait le morphème universel de féminin, alors on devrait prendre en considération une règle lexicale assez semblable à celles qui régissent les lexies verbales en français, et aux termes de laquelle, si le morphème de féminin /ə/ fait partie de la lexie, il imposerait la sélection d'un allomorphe spécifique du lexème : /viv/ et non /vif/, /grâ/ et non /grâ/, etc. Autrement dit, l'expression du genre ne serait pas strictement dévolue au morphème /ə/, mais corrélée par surcroît, dans la plupart des types morphologiques, à ce qu'on pourrait appeler une instruction allomorphématique spécifique. Ce choix de découpage, on le voit, rend l'analyse complexe, mais reste cohérent : il ne remet pas de façon décisive en cause l'hypothèse d'un morphème de féminin commun à tous les adjectifs de la langue.

- 2) Un argument plus décisif est le suivant : si on retient malgré tout /ə/ comme morphème, alors il ne signifie pas toujours le féminin. /ə/ est en effet présent dans la plupart des adverbes en «-ment» dérivés du lexème : nationalement, grandement, vivement, finement, sottement, follement. Il l'est aussi dans un certain nombre de formes verbales dérivés de cette même base lexicématique : avive (sur vif), déniaise (sur niais), écourte (sur court), etc. Le maintien de l'analyse de /ə/ comme morphème de féminin paraît bien compromise en langue, l'adjectif ne pouvant être isolé du reste de la langue. Non seulement en effet le signifié « féminin » déborde largement dans l'adjectif même du phonème /ə/, mais ce phonème peut être présent, hors des lexies adjectivales, sans pour autant signifier le genre féminin.
- 3) Je proposerais volontiers deux autres arguments plus sémantiques, contestation de la notion même de morphème de féminin, s'agissant, en particulier, de l'adjectif.

Tout d'abord, /ə/ serait plutôt un morphème de genre et non de féminin, sa présence laissant interpréter la lexie où il est engagé comme relevant du genre féminin, alors que son absence la laisserait interpréter comme masculine. La

nuance est subtile, mais elle correspond assez clairement au fait que le genre en langue n'est pas en général une marque référentielle (renvoyant à une bipartition réelle du monde, sexuée par exemple), mais strictement grammaticale, et le plus souvent conventionnelle.

On peut d'autre part contester plus largement, s'agissant de l'adjectif, que la signification du genre puisse être strictement réduite à un morphème pour cette raison supplémentaire que c'est le substantif ou le pronom support qui est en langue la source du genre. L'adjectif, quelle que soit sa fonction, épithète ou attribut, n'a aucun contrôle sur son genre, catégorisation grammaticale qui, à travers le mécanisme de l'accord, est d'ampleur au moins syntagmatique (dans le cas de l'adjectif épithète liée ou de l'attribut) et au plus phrastique (dans le cas de l'épithète détachée). Cette étendue signifiante du genre en langue n'implique pas en soi qu'un grammème ne puisse la relayer, mais elle oblige à se poser la question : où, en définitive, réside la signification ?

Pour formuler les choses autrement, et si l'on repart de la définition du morphème, unité minimale de signification, y a-t-il au fond réellement une différence de signification entre grand et grande ? neuf et neuve ? moqueur et moqueuse ? Cette réflexion permet probablement d'écarter, s'agissant de l'adjectif, l'hypothèse de deux morphèmes complémentaires (un morphème « grand », un morphème « grande », un morphème « neuf », un morphème « neuve »), mais aussi celle d'un morphème de genre engagée dans l'adjectif en français.

### 23. le genre de l'adjectif : des allomorphes, et non des morphèmes.

Il semble donc plus cohérent de considérer, pour toutes ces raisons, que le paradigme des formes qui incluent les variations en genre de l'adjectif correspond plutôt à une allomorphie. Certains adjectifs ne présentent qu'une forme (adjectifs épiciens drôle/joli). D'autres deux (espagnol/espagnole, neuf/neuve, maître/maîtresse, moqueur/moqueuse), selon le genre du support. D'autres encore, en fonction, non seulement du genre du support, mais de contraintes syntagmatiques, trois formes (/grâ/grât/grâdə/). Ces différents signifiants correspondent au même signifié, il s'agit, dans le cas d'un adjectif simple, d'un morphème unique. La signification du genre de l'adjectif repose donc sur des mécanismes allomorphiques, et non sur un morphème spécifique. Il n'existe pas, dans la lexie adjectivale, d'unité de signification spécifique dont la fonction serait, par exemple, de signifier le féminin.

Cette indistinction permet d'ailleurs de distinguer l'adjectif de certains noms, les noms de référent animés, les seules lexies pour lesquelles le genre revêt une signification référentielle, celle de la distinction des sexes, le masculin référant, dans leur cas, au sexe mâle, le féminin au sexe femelle. « Homme » et « femme » sont bien deux morphèmes distincts, et non des allomorphes, parce qu'ils réfèrent à deux réalités référentielles distinctes. Même analyse pour « coq » et « poule », mais aussi pour « chien » et « chienne », ou « chat » et « chatte »

Or, dans cette perspective, comment considérer « étudiant(e) » ? « étranger/ère » ? « directeur/trice » ? De ces adjectifs capables de s'appliquer à l'animé au point qu'ils sont aussi devenus, en langue, des substantifs de référent animé ? Comment les analyser du point de vue morphématique ? Dans un cas, adjectifs, ils renvoient à une qualité non sexuée, et, en vertu des analyses précédentes, le genre qu'ils reçoivent par accord ne permet pas de distinguer deux morphèmes, mais simplement deux allomorphes. Dans l'autre cas, substantifs, ils réfèrent explicitement à un individu animé donc sexué, mâle ou femelle, ils sont en contexte la source même de la référence au sexe et doivent donc être tenus pour des

morphèmes distincts (comme homme / femme), reliés paradigmatiquement par une signification très proche (communauté de la fonction) mais non identique.

### 3. La variation en nombre, allomorphie ou ajout de morphème ?

On peut, à l'inverse, former l'hypothèse qu'existerait en français un morphème universel de pluriel /z/, dont les allomorphes seraient /z/ ou zéro.

Les seuls faits apparemment contradictoires avec cette hypothèse seraient les suivants :

- la « règle » des adjectifs de couleur invariables en nombre
- les adjectifs sous forme Sp composée, de type « de bonne humeur »
- les formes d'adjectif masculin en « -al » dont le pluriel est en « -aux »

On peut rendre compte du comportement des deux premières familles morphologiques en considérant que, dans la formation de certaines lexies adjectivales, une instruction lexicale spécifique associe obligatoirement l'allomorphe zéro (à l'exclusion de l'allomorphe /z/) au lexème de ces lexies, « orange, marron, de bonne humeur », etc. L'instruction allomorphique « zéro » serait donc lexicale dans ces cas, alors qu'elle est syntagmatique dans les autres cas (réalisation ou non de la liaison associée au pluriel).

La famille des adjectifs masculins en « -al » ne remet nullement en cause l'existence d'un morphème /z/ universel de pluriel. Il convient simplement de formuler une règle lexicale selon laquelle la présence du morphème /z/ derrière le lexème /egal/ (par exemple) entraîne son remplacement par l'allomorphe /ego/. Cette règle n'est pas propre aux adjectifs, mais concerne aussi la plupart des lexies nominales qui comprennent un paradigme en -al/ale.

La flexion, en genre et en nombre, de l'adjectif « égal » (égal/égale/égales/égaux), pourrait donc se traduire de la façon suivante :

Paradigme des allomorphes du lexème : /ego/egAl/egAlə/

Instructions lexicales :

- + si le morphème /z/ est absent (nombre singulier), le paradigme se réduit à /egAl/egAlə/
- + si le morphème /z/ est présent (nombre pluriel), le paradigme se réduit à /ego/egAlə/

Instructions syntagmatiques ou phrastiques :

- + si la lexie nominale noyau ou le (pro)nom support est de genre masculin, la forme du lexème sera /ego/ ou /egAl/ (selon le nombre)
- + si la lexie nominale noyau ou le (pro)nom support est de genre féminin, la forme du lexème sera /egAlə/

De même que le genre n'est pas un trait propre à l'adjectif, le nombre ne lui est pas propre non plus. C'est en français le déterminant, régulateur d'extensité dans le SN, qui est la source du nombre, l'adjectif, qu'il fasse ou non partie du SN régulé, ne fait là encore que s'accorder à cette régulation qu'il ne contrôle pas du tout.

Toutefois, et assez logiquement, certains adjectifs, dits en général indéfinis, comme « nul, divers, différents » sont la source du nombre lorsqu'ils sont employés seuls devant le nom : ils jouent alors le rôle de déterminant. Peut être considéré comme déterminant toute lexie non supprimable devant un nom. Seront réputés adjectifs les autres lexies qui dépendent du nom dans le SN. Un certain nombre de termes sont capables de passer d'une catégorie à l'autre, la frontière est poreuse.

Le morphème universel de pluriel /z/ est une notion théoriquement économique car on retrouve ce morphème aussi bien dans les lexies nominales faibles (déterminants) que dans les lexies nominales fortes (adjectifs et substantifs).

#### 4. Affixes dans la lexie adjectivale : une piste de réflexion

Les morphèmes affixaux permettent de construire des adjectifs construits à partir d'un lexème devenu base de dérivation. Ce champ d'étude est très vaste, car les affixes sont assez variés.

Je propose de suggérer dans ce champ une piste qui pourrait donner lieu à recherche sur corpus. Que deviennent les morphèmes /â/ (de « participe présent ») ou /e/y/i/, etc. (de « participe passé ») lorsque la lexie verbale est convertie en adjectif ? Ces morphèmes sont, à l'origine, des flexifs, sémantiquement identifiables. /â/ par exemple exprime les traits aspectuels sécant et inaccompli, ainsi que l'indétermination en époque comme en personne. Ces traits d'indétermination (en époque et en personne) induisent une ambiguïté catégorielle qui rend apte les lexies qui les engage à devenir adjectifs, vecteurs d'une qualité abstraite de l'ordination des époques, aptes à l'incidence à toute forme nominale ou verbale quelle qu'en soit le rang personnel.

Que deviennent, dans cette conversion de la lexie verbale en adjectif, les traits sécant ou inaccompli par exemple ? Subsistent-ils dans des adjectifs comme « intéressant, important » ? Sont-ils systématiques et continuent-ils de distinguer sémantiquement ces adjectifs en *-ant* des autres ? Autrement dit, le morphème /â/ change-t-il de sens lorsque, de verbe, la forme en *-ant* devient adjectif ? Cesse-t-il d'être un flexif pour devenir un affixe ? L'on sait que tous les lexèmes verbaux de la langue ne sont pas aptes à former des adjectifs en *-ant* au sens plein : *étant, ayant, devant faisant* n'acceptent pas les degrés de l'adjectif, on passerait donc, du verbe à l'adjectif, d'un phénomène flexionnel à un phénomène dérivationnel, le contenu du suffixe /â/ restant à déterminer.

#### 5. Degrés d'intensité et de comparaison : des flexifs ?

Si l'on applique les tests de cohésion interne aux adjectifs pourvus de degrés, on constate les résultats suivants. Le test de stabilité interne semble bien négatif si on l'applique à l'ensemble constitué par « totalement, complètement, très, assez, plutôt » et un adjectif :

Il est	totalement	fou.	Il est fou ?	Totalement
	complètement			Complètement.
	très			Très.
	assez.			Assez
	plutôt.			Plutôt
	assez peu.			Assez peu

Tous ces adverbes sont capables de porter l'accent, il s'agit de lexies adverbiales fortes. La combinaison adv. + adj. correspond donc dans ce cas à un syntagme adjectival, combinaison de deux lexies.

Le même test donne en revanche un résultat positif si on l'applique à la combinaison des termes « si, fort, peu, plus, aussi, moins » et d'un adjectif.

Il est	si	fou	Il est fou ?	*si.
	?fort			*fort.
	peu			*peu.
	pas			*pas.
	plus			*plus.
	aussi			*aussi.
	moins			*moins.

Les deux autres tests (non-séparabilité, mobilité de position) sont positifs et permettent donc de reconnaître en ces combinaisons « si/peu/pas fou », non des syntagmes, mais des lexies.

L'application de ces tests permet ainsi de distinguer, à l'intérieur des marqueurs de degrés, deux classes paradigmatisées distinctes, une classe (si/fort/peu, etc.) de morphèmes aptes à s'adjoindre à gauche au lexème adjectival, et une classe (très/assez/plutôt) de lexies adverbiales, plus ou moins solidaires de la lexie adjectivale, toujours fortes. Nous aurions ainsi affaire, avec la première classe, à des morphèmes flexionnels, et non dérivationnels, car ils sont susceptibles de s'appliquer, de façon systématique, à tout lexème. Ces morphèmes, dont le statut interne à la lexie est largement masqué par la convention graphique, représenteraient l'un des seuls cas de flexifs gauches en français.

Les tests de cohésion sont-ils, de la même façon, positifs si on les applique aux séquences superlatives « le plus beau / le moins beau / la plus belle / la moins belle / le meilleur / la meilleure / le moindre / la pire » ? Il semble que oui : « le / la » ne seraient pas, dans ces séquences, des lexies faibles, mais un groupe de morphèmes internes à la lexie. On peut d'ailleurs y voir une composition. On aurait alors, dans ces lexies « adjectives superlatives », une redondance de l'expression du genre et du nombre, un peu comme dans le relatif composé « lequel / laquelle / lesquels » par exemple. .

### Conclusion :

J'ai proposé ici un examen de l'ensemble des morphèmes susceptibles de constituer la lexie adjectivale. Ce parcours a permis d'établir que c'est une allomorphie, et non un morphème spécifique, qui exprime en français le genre de l'adjectif, alors que son nombre est lui exprimé par la présence ou l'absence du morphème universel de pluriel /z/. Que les affixes, et notamment les flexifs verbaux de participes, offrent un champ d'investigation particulièrement intéressant. Que certains adverbes ou marqueurs de degré doivent être considérés, non comme des lexies autonomes, mais comme des flexifs gauches spécifiques, aptes à se combiner à tout lexème pour traduire certains types de degré ou de comparaison.

Au-delà du strict périmètre de la lexie, un certain nombre d'autres phénomènes intéressent l'adjectif, en particulier :

- la construction, prépositionnelle ou conjonctive derrière la lexie adjectivale
- la position de l'adjectif dans le SN
- les fonctions possibles de l'adjectif
- les phénomènes d'accord

Tous ces phénomènes relèvent d'une étude syntagmatique.

